

Le Comité Départemental de Paris et
l'USMT PARIS 13 vous invite à participer au

CHAMPIONNAT DE PARIS BEURSAULT 2020

Samedi 28 mars 2020
Dimanche 29 mars 2020

Qualificatif pour le championnat de France

Lieu du tir : 13 avenue de la Porte de Choisy 75013 Paris

Horaires des tirs :

- Ouverture du greffe 45 minutes avant chaque départ,
- Licence et passeport seront exigés au greffe,
- Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ.

Départs :

Samedi 28 mars	14h30	
Dimanche 29 mars	9h00	14h00

Inscriptions : **Réservées en priorité aux archers parisiens.**

Faire parvenir le bordereau d'inscription accompagné impérativement du règlement, à l'ordre de "USMT Tir à l'arc", avant le 22 mars 2020 inclus, à l'adresse suivante : **Monsieur HOENI Jean-François**

40 avenue Guynemer
94100 SAINT-MAUR DES FOSSES

Tél. portable : 06.83.01.05.73

Adresse de courriel : archers.usmt@free.fr

Récompenses :

- Aux trois premiers archers parisiens de chaque catégorie,
- A la première équipe Classique, Arc à poulies et Longbow (hommes et femmes)

Proclamation des résultats environ une heure après la fin du dernier départ, suivie d'un verre de l'amitié.

Obligation : **tenue blanche, de club ou de compagnie obligatoire (*)**

Tarif : **9,00 €**

* En cas de non-respect de cette obligation, le résultat du compétiteur ne sera pas pris en compte pour le classement individuel et par équipe. (score validé pour le championnat d'Ile de France et le championnat de France).

BUVETTE SUR PLACE





CHAMPIONNAT DE PARIS BEURSAULT 2020

**Samedi 28 mars 2020
Dimanche 29 mars 2020**

Nom du club ou compagnie :

Correspondant :

Tél. : Mel :

	Nom	Prénom	N° licence	Type d'arc	Catégorie	Sam. 14h30	Dim. 9h00	Dim. 14h00
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

Nombre de tireurs	Total
	X 9,00 €

Faire parvenir le bordereau d'inscription accompagné impérativement du règlement à l'ordre de "USMT Tir à l'arc" avant le 22 mars 2020 inclus, à l'adresse suivante :

Monsieur HOENI Jean-François
40, avenue Guynemer
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

